

« La France au cœur du génocide des Tutsi »
Erratum de la version 1.0 du 6 avril 2010

Jacques Morel

13 mai 2012

Page 22 en bas note 21

remplacer :

et se présent à la cour royale de Nyanza au Rwanda

par :

et se présente à la cour royale de Nyanza au Rwanda

Page 161, dernier paragraphe

remplacer :

Jean-Pierre Chrétien publie en juin 1991 dans la revue *Politique africaine* la traduction française de l'article du journal *Kangura*

par :

Jean-Pierre Chrétien publie en juin 1991 dans la revue *Politique africaine* l'article du journal *Kangura*

Page 179 en bas note 81

remplacer :

G. Martres TD Kigali, 16 octobre 1990

par :

G. Martres, TD Kigali, 15 octobre 1990

Page 180 :

remplacer :

les propos surprenants que Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches, lui a tenu, en janvier 1991 à Paris

par :

les propos surprenants que Paul Dijoud, directeur des Affaires africaines et malgaches, lui a tenu, en janvier 1992 à Paris

Page 187 note 136 :

remplacer :

rapport de la commission Kigali **1-611/7** Exposé du Lt Col B.E.M. Beaudoin – CTM, p. 78.

par :

rapport de la commission Kigali **1-611/12** Exposé du Lt Col B.E.M. Beaudoin – CTM, p. 78.

Page 280 note 95

remplacer :

Commission d'enquête parlementaire du Sénat belge **1-611/12**, 1997-1998, p. 29

par :

Commission d'enquête parlementaire du Sénat belge **1-611/12**, 1997-1998, p. 81

Page 283 note 116

remplacer :

Kamanada par Kambanda

Page 378 note 658

remplacer :

Jean Susbielle par Jean Soubielle

Page 520 note 111 :

remplacer :

Avocats sans frontière, Chronique judiciaire Assises Rwanda 2007, n° 5, Audition de Adama Daff, 24 mai 2007, p. 5.

par :

Avocats sans frontière, Chronique judiciaire Assises Rwanda 2007, n° 5, Audition de Peter Maggen, 24 mai 2007, p. 5.

Page 523 note 135 :

remplacer :

Les rapports entre Marlaud et le Premier ministre ne devait pas être bons.

par :

Les rapports entre Marlaud et le Premier ministre ne devaient pas être bons.

Page 525 note 148 :

remplacer :

Audition d'Alain Juppé, 21 avril 1996

par :

Audition d'Alain Juppé, 21 avril 1998

Page 526 note 150 :

ajouter en tête :

Le juge Bruguière se contredit en fait puisqu'il écrit juste avant : « *laquelle* [Premier ministre] *devait être assassinée le lendemain de l'attentat par des membres de la Garde Présidentielle[...]* ». Cf.

Page 541 dernière ligne, remplacer :

Il rencontre celui qui a déclenché ses assassinats

par

Il rencontre celui qui a déclenché ces assassinats

Page 619 note 26

remplacer :

Nous avons remarquer ce passage

par :

Nous avons remarqué ce passage

Page 643 note 175

remplacer :

G. Martres TD Kigali, 16 octobre 1990.

par :

G. Martres TD Kigali, 15 octobre 1990.

Page 670 note 347

remplacer :

Philip Verwind

par :

Philip Verwimp

Page 670 11 avril 1994

remplacer :

Madeleine Mukabagano

par :

Madeleine Mukabamano

Page 678 note 398

remplacer :

Commission des Droits de l'homme de l'ONU, E/CN.4/S-3/1 section 20.

par :

Commission des Droits de l'homme de l'ONU, E/CN.4/S-3/4 section 20.

Page 682 note 432

remplacer :

Voir le rapport du Secrétaire général sur la mise en place du tribunal, ONU, S/1995/137

par :

Voir le rapport du Secrétaire général sur la mise en place du tribunal, ONU, S/1995/134

Page 683 Section 18.2, 1^{er} paragraphe

remplacer :

sont en visite à Paris du 24 au 29 avril

par :

sont en visite à Paris du 25 au 29 avril

Page 696 Section 18.4.1, rôle de Rwabalinda, sa disparition,

remplacer :

le lieutenant-colonel de Martre

par :

le colonel (ER) Hubert de Maere d'Aertryck

Page 736 supprimer les 3 derniers paragraphes :

depuis :

Le 18 avril, Hubert Védrine

jusqu'à :

constituer *in extremis* un Hutuland.

Explication : Dans cette note manuscrite d'Hubert Védrine à Mitterrand, j'ai considéré que cette « répartition territoriale entre protagonistes » concernait le Rwanda puisque la note concerne au départ le Rwanda. Mais on ne voit pas bien les Russes proposant une conférence internationale à propos du Rwanda.

Ce passage de Védrine concerne plutôt la Bosnie. En effet, en juillet 1993, un nouveau plan, le plan Owen-Stoltenberg, propose le partage de la Bosnie-Herzégovine en trois entités, les Serbes recevant 52 % du territoire, les Bosniaques 30 % et les Croates 18 %. Les accords de Dayton, signés le 14 décembre 1995, partageront la Bosnie en deux entités.

Une note du 11 mai 1994 de Jean Vidal, conseiller diplomatique de Mitterrand, aborde la question du partage territoriale la Bosnie. Elle était donc d'actualité. Je reconnais mon erreur.

Page 747 remplacer :

d'avoir entraver une action

par :

d'avoir entravé l'action

Page 778, note 197, remplacer :

La résolution mise au vote (S/1994/737)

par :

La résolution mise au vote (S/1994/929)

Page 834

Page 884, remplacer :

Le journalistes blessés, sont transportés à Kigali

par :

Les journalistes blessés sont transportés à Kigali

Page 986, remplacer :

Les Français relâchent le bourgmestre de Mubuga

par :

Les Français maintiennent en place le bourgmestre de Mubuga

Remplacer :

Il fut arrêté par les Français, qui savaient qu'il était un des principaux tueurs, mais qui le relâchèrent.

Par :

Worse still, the French retained well-known killers in senior positions in local government administrations, men like Innocent Bakundukize, the bourgmestre of Mubuga in Gikongoro. ¹

Page 1003, remplacer :

Le ministère des Affaires étrangères fait savoir ce 15 avril

par :

Le ministère des Affaires étrangères fait savoir ce 15 juillet

1. *Rwanda : Death, Despair and Defiance* [?, p. 1151]. Traduction de l'auteur : Pire encore, les Français ont maintenus des tueurs bien connus à des postes d'autorité dans l'administration locale gouvernementale, des hommes comme Innocent Bakundukize, le bourgmestre de Mubuga (Gikongoro).

Page 1008, note 29, remplacer :

Yannick Gérard signale l'arrivée du président et du Premier ministre à Cyangugu le 15 avril !

par :

Yannick Gérard signale l'arrivée du président et du Premier ministre à Cyangugu le 15 juillet !

Page 1047, dernière citation, remplacer :

Le 24 juin, Marin Gillier qui s'est entretenu à Rwesero avec le sous-préfet, Gérard Terebura, et ensuite reçu à Kirambo par le bourgmestre, Mathias Mayira

par :

Le 24 juin, Marin Gillier qui s'est entretenu à Rwesero avec le sous-préfet, Gérard Terebura, est ensuite reçu à Kirambo par le bourgmestre, Mathias Mayira

Page 1126, note 343, remplacer :

Rapport , pp. 190-191

par :

Rapport, pp. 184-185

Page 1168, remplacer :

Le lieutenant-colonel Hervé Charpentier ayant été fait prisonnier à Butare et ayant été blessé

par :

Le lieutenant-colonel Hervé Charpentier ayant été blessé à Butare et évacué

Page 1223, paragraphe 4, remplacer :

Les militaires français ne pouvaient pas ne pas ignorer ce qui se tramait,

par :

Les militaires français ne pouvaient ignorer ce qui se tramait,

Page 1231, dernier paragraphe, remplacer :

la lettre du Président intérimaire Sindikubwabo du 23 avril,

par :

la lettre du Président intérimaire Sindikubwabo du 22 mai,

Page 1240, dernier paragraphe, remplacer :

et avait des liens avec le régime hutu rwandais

par :

et avait des liens avec le régime Habyarimana

Dans le même paragraphe, remplacer :

est un inconditionnel de la France et du régime hutu

par :

est un inconditionnel de la France et du régime Habyarimana

Page 1253, note 164, remplacer par :

Colonel B. Cussac, Compte rendu semestriel de fonctionnement, Kigali le 5 avril 1993, N° 259/MAM/RWA.

Page 1274, note 10, remplacer :

Arrêté présidentiel N° 02/01 du 8 avril 1994 portant décision des membres du gouvernement

par :

Arrêté présidentiel N° 02/01 du 8 avril 1994 portant désignation des membres du gouvernement

Page 1313, remplacer en 3 occurrences :

Murzy Jean-Antoine

par :

Murzi Jean-Antoine

Page 1314, remplacer :

Murzy Jean-Antoine

par :

Murzi Jean-Antoine

Page 1321, 1^{re} ligne, remplacer :

Rosier établit son PC à l'aéroport de Kavumu à Cyangugu.

par :

Rosier établit son PC à l'aéroport de Kavumu à Bukavu (Zaïre).

Page 1321 en bas dans la note 196, remplacer :

Tome II, Annexes, p. 17

par :

Tome II, Annexes, p. 396

Page 1376, remplacer :

L'armée rwandaise, accusent les rebelles du FPR d'avoir attaqué

par :

L'armée rwandaise accuse les rebelles du FPR d'avoir attaqué

Page 1403, remplacer :

Une somme de 200 000 Francs est versée à Mme Habyarimana au titre d'une attribution budgétaire exceptionnelle à la République rwandaise. Elle est signée par l'ambassadeur de France et le directeur de cabinet du ministre de la Coopération.

par :

Une somme de 200 000 Francs est versée à Mme Habyarimana au titre d'une attribution budgétaire exceptionnelle à la République rwandaise. Elle est signée par l'ambassadeur du Rwanda en France et le directeur de cabinet du ministre de la Coopération.

Page 1403 Note 660, remplacer :

Lettre de Jean Nemo à Bernard Cazeneuve, 7 août 1998, Fiche 3.

par :

Convention pour l'attribution d'une aide budgétaire exceptionnelle à la République Rwandaise, Paris, 22 avril 1994. Signé pour le ministre de la Coopération, le directeur de cabinet, Antoine Pouillieute, pour le ministre des Affaires étrangères du Rwanda, l'ambassadeur Jean-Marie Vianney Ndagijimana.

Page 1415 2^e phrase, supprimer :

À Kigali vers 2 h, libération par le FPR de réfugiés à l'église de la Sainte-Famille.

Page 1415 note 818, remplacer :

19 juin 1994

par :

18 juin 1994

Page 1423, dimanche 17 juillet 1994, remplacer :

Vers 15 h, un officier français, le colonel Zurlinden, commandant la base aérienne de Goma,

par :

Vers 15 h, un officier français, le lieutenant-colonel Marin,

ajouter dans la note de bas de page 930 la référence :

J.-C. Lafourcade [?, p. 82]

Page 1445, remplacer :

[159] Christian Terras et Mehdi Ba : L'honneur perdu de l'Église. Golias, 1999.

par :

[159] Christian Terras et Mehdi Ba : Rwanda, l'honneur perdu de l'Église. Golias, 1999.

Page 1499, Remerciements, remplacer :

Marilyne Donge

par :

Marilyn Dongé

remplacer :

Immaculée Mpiganzima-Cattier,

par :

Immaculée Mpinganzima-Cattier,